

Pertes hivernales 2015-2016 dans notre syndicat

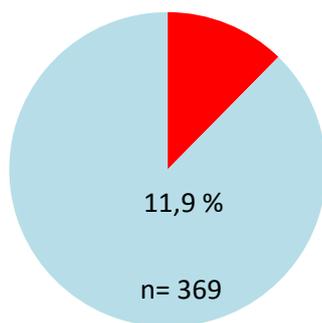
Pour répondre aux nombreuses questions qui me sont régulièrement posées, j'aimerais préciser que nos statistiques n'ont rien à voir avec celles effectuées par la chambre d'agriculture d'Alsace ou celles de l'ITSAP. Vos réponses restent confidentielles et sont uniquement utilisées pour faire ces présentes statistiques avant d'être effacées. Si vous voulez participer à l'enquête de l'ITSAP pour faire comptabiliser vos pertes dans les statistiques régionales et nationales, il vous faut répondre au questionnaire sur le site www.itsap.asso.fr.

Les 4 secteurs de la carte ci-dessous ne se limitent pas seulement à ce qui est visible sur la carte. En réalité, le secteur 1 comprend : Thann et toute la vallée jusqu'à Cornimont dans les Vosges où se trouve le rucher le plus éloigné de ce secteur. Le secteur 2 s'étend des premiers contres-forts des Vosges à Cernay jusqu'à Munster et Colmar où se trouvent les ruches les plus lointaines de nos membres. Le secteur 3 englobe toutes les ruches de nos adhérents du bassin potassique et de l'Est de Mulhouse et jusqu'à Kembs. Enfin le secteur 4 concerne toutes les ruches comprises dans une aire allant de Thann à l'ouest de Mulhouse et au territoire de Belfort (Botans) en passant bien sûr par tout le Sundgau.

Certains d'entre vous considèrent cette enquête comme stérile, pourtant, elle nous permet de nous situer par rapport à d'autres syndicats voisins et par rapport à la région. Pour exemple, ces dernières années, on a constaté des pertes plus importantes auprès des jeunes apiculteurs : on a ainsi pu améliorer leur formation en consacrant une part plus importante au cours concernant la mise en hivernage. Individuellement aussi, cela permet de situer ses propres pertes par rapport à la moyenne du syndicat et prendre éventuellement des mesures.

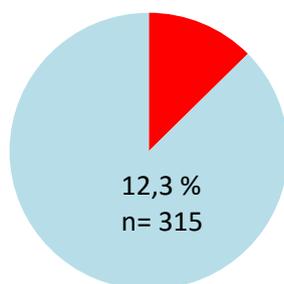
Vous avez été **35** apicultrices ou apiculteurs à permettre ces statistiques. Cela correspond à **47** ruchers et à un total de **369** colonies qui ont été hivernées en fin de saison 2015. Merci de tout cœur, à toutes celles et tous ceux qui ont répondu à ce questionnaire.

Pertes hivernales 2015-2016 dans le Syndicat des Apiculteurs de Thann et environs

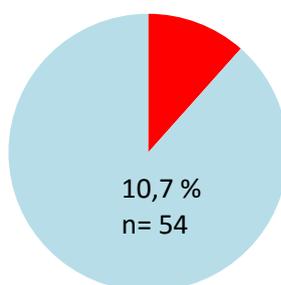


*Les pertes en % (en rouge) sont calculées sur le nombre (n) de ruches hivernées dans le syndicat.
Pertes en % : 11.9 % Ecart type : 14.8*

Comparaison des pertes hivernales selon l'emplacement des ruchers

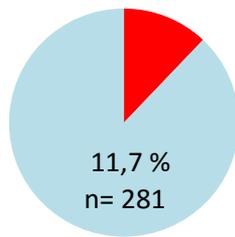


Ruchers de plaine

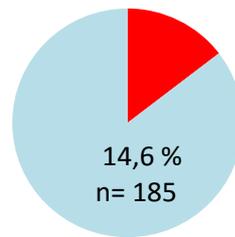


Ruchers d'altitude

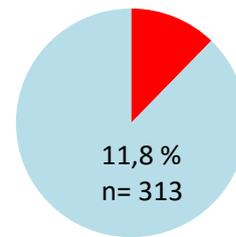
Comparaison des pertes hivernales selon l'environnement des ruchers



Périurbain



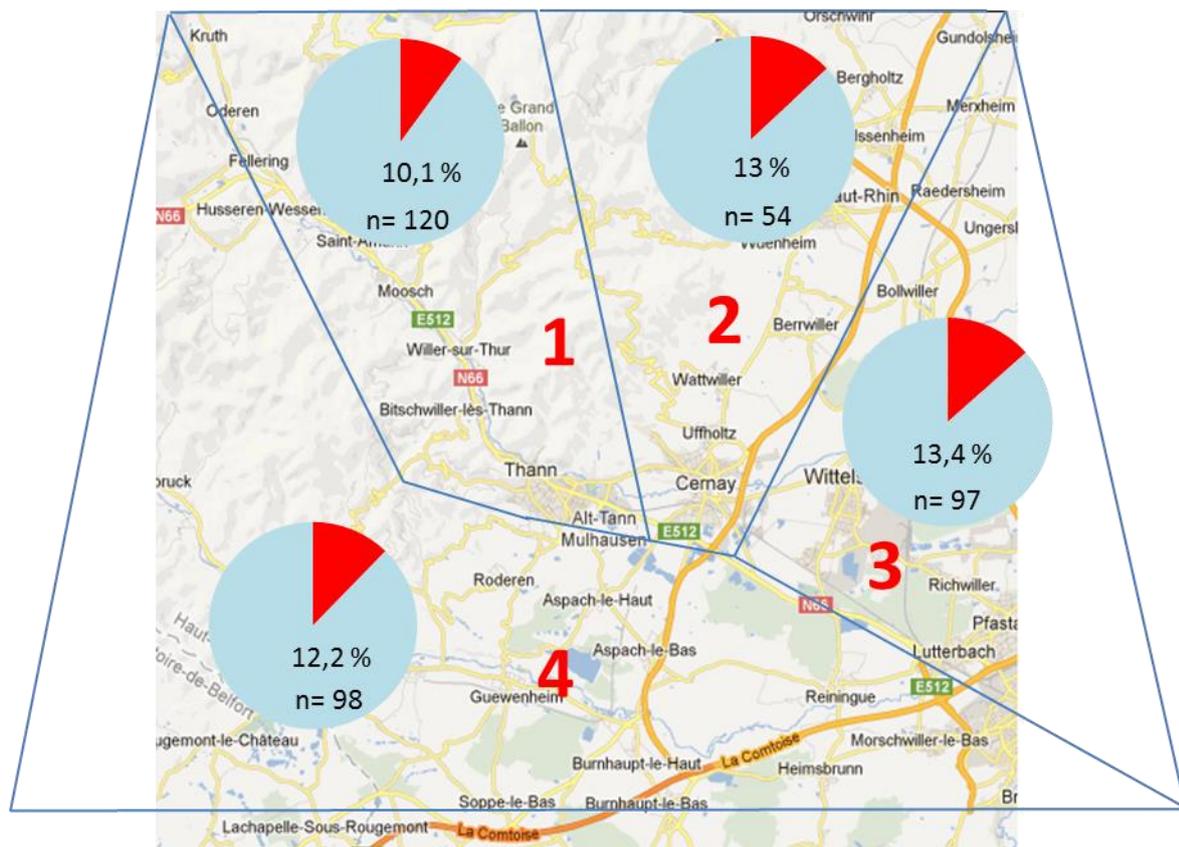
Champs et prés



Forêts

Notes : Les ruchers qui sont à la fois périurbains et en lisière de forêt ou périurbains avec des prairies à proximité ou sur des prés mais en lisière de forêt, ont été attribués aux deux environnements.

Pertes hivernales dans les différents secteurs du syndicat



Cet hiver, **11,9 %** des ruches hivernées dans notre syndicat n'ont pas survécu à l'hiver. C'est un peu mieux que l'an dernier ou les pertes frôlaient les **20 %**, mais cela reste très important. Si l'on considère l'hiver 2013/14 comme étant l'année de référence, avec des pertes hivernales « **normales** » d'environ **6,5 %**, nous sommes cette année encore, largement au-dessus de cette normale. Contrairement aux années précédentes où l'on constatait d'importantes disparités entre les différents environnements et les différents secteurs de la région, les mortalités hivernales de cette année sont statistiquement identiques. Avec une moyenne de **10,7 %** de pertes, même les ruchers d'altitudes n'ont pas plus souffert que les ruchers de plaine (**12,3 %**). Si l'on se fie aux premiers résultats des enquêtes régionales et nationales, il semblerait que les pertes subies dans notre syndicat sont proches de celles qui vont être publiées prochainement pour la région Alsace et pour la France. Pour la plupart d'entre nous, il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter, mais tous ceux dont les pertes sont très nettement au-dessus de la moyenne du syndicat devraient se demander pourquoi et que faire pour y remédier.